

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
A l'att.de G. MICHIELS
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
1000 BRUXELLES

V/Réf : E68/2016
N/Réf. : JMB/BXL-2.2569/s.601
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Boulevard Emile Bockstael, 205.
Remplacement des garde-corps en pierre du premier et deuxième étage de la façade avant par
des garde-corps en fer forgé, placement de châssis en PVC blanc aux étages.
(Dossier traité par : M Loïc Jaco)

En réponse à votre lettre du 17/02/2017 sous référence, réceptionnée le 21/02/2017 nous vous communiquons l'avis émis par notre Assemblée en sa séance du 15/03/2017, concernant l'objet susmentionné.

L'objet de la demande se situe dans la zone de protection de l'ancienne maison communale de Laeken.

Le projet ne porte pas atteinte au bien protégé et à sa zone de protection.

La CRMS regrette la disparition des garde-corps en pierre. La façade perd quelque peu sa cohérence en laissant le garde-corps en pierre du dernier étage.

Elle n'admet pas les nouveaux châssis en PVC en demande qu'ils soient réalisés en bois.

Pour le reste, la CRMS recommande de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation de conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : B.D.U. – D.M.S. : Mme Valcke ; B.D.U. – D.U. : M. Fr. Timmermans
M. G. Coomans de Brachène (par mail) ; M. Th. Van Ro (par mail)